

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 novembre 2020

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Convocation du 30 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 10

Présents : 10

Absent excusé : -

Le cinq novembre deux mil vingt, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de FONTAINE-COUVERTE, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale de loisirs, sous la présidence de Monsieur BASLÉ Jérôme, Maire,

**Présents** : M. BASLÉ Jérôme, Mme SORIEUX Anita, Mme JAFFRE Adeline, M. BOUVIER Serge, Mme PIQUET Vanessa, Mme MELAINE Nathalie, M. POMMIER Sébastien, M. FAIVRE Ludovic, M. CAHOREAU Mickaël, Mme BÉDIER Jeannick.

**Absent excusé** : -

**Secrétaire** : M. POMMIER Sébastien

Le procès verbal du conseil municipal du 08 octobre 2020 ne fait pas l'objet de remarques et est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **Communauté de communes du Pays de Craon -Rapport d'activité 2019**

Considérant la transmission du rapport d'activité 2019 au maire, en date du 8 septembre 2020,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- ⇒ **PREND ACTE** du rapport d'activité 2019 de la Communauté de Communes du Pays de Craon,
- ⇒ **ÉMET** un avis favorable.

### **Budget primitif commune 2020 : décision modificative n°1**

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de la décision modificative suivante :

En dépenses d'investissement :

#### **0046 Salle polyvalente**

2313-Constructions - 5 000.00 €

#### **0048 Travaux neufs bâtiments divers**

2135 Installations générales + 5000.00 €

**Demande d'autorisation environnementale présentée par la société Rose des Vents Energies, dont le siège social est situé 213, cours Victor Hugo à Bègles (33323), en vue d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, dénommée parc éolien « Rose des Vents », composée de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison, d'une capacité totale de 6.6 à 7.875 MW, située sur la commune de Fontaine-Couverte (53350) –Courrier de Monsieur le Préfet de la Mayenne du 10 août 2020- avis à donner-**

Par arrêté préfectoral en date du 06 août 2020, une enquête publique a été prescrite sur la commune de Fontaine-Couverte du lundi 28 septembre 2020 au mercredi 28 octobre 2020 concernant la demande d'autorisation environnementale citée en objet. La durée de cette enquête publique a été prolongée jusqu'au samedi 07 novembre 2020 par arrêté préfectoral en date du 22 octobre 2020.

Conformément à l'article L2121-12 du code général des collectivités territoriales, une note explicative de synthèse a été envoyée avec la convocation à tous les élus car la délibération porte sur une installation classée pour la protection de l'environnement.

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de l'enquête publique en cours, le conseil municipal est invité à se prononcer sur ce projet.

.../...

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier (chaque conseiller confirme avoir reçu la note explicative de synthèse) et en avoir délibéré, à la demande du quart des membres présents, procède à l'unanimité à un vote au scrutin public.

Monsieur le Maire appelle successivement chacun des conseillers présents en lui demandant d'exprimer son vote. Le résultat du vote est le suivant :

- BÉDIER Jeannick : **contre**
- BOUVIER Serge : **abstention**
- CAHOREAU Mickaël : **pour**
- POMMIER Sébastien : **contre**
- MELAINE Nathalie : **contre**
- FAIVRE Ludovic : **pour**
- PIQUET Vanessa : **contre**
- JAFFRE Adeline : **pour**
- SORIEUX Anita : **pour**
- BASLÉ Jérôme : **pour**

**Le conseil municipal,**  
**à 5 voix pour,**  
**à 4 voix contre,**  
**et une abstention,**

**ÉMET un avis favorable** en ce qui concerne la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Rose des Vents Energies, dont le siège social est situé 213, cours Victor Hugo à Bègles (33323), en vue d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, dénommée parc éolien « Rose des Vents », composée de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison, d'une capacité totale de 6.6 à 7.875 MW, située sur la commune de Fontaine-Couverte (53350) –Courrier de Monsieur le Préfet de la Mayenne du 10 août 2020-

Le 10 novembre 2020  
Le Maire,